

Fâcheuse lacune

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Nous avisons les personnes qui ont
reçu le CONTEUR à l'essai depuis deux
mois que nous prendrons l'abonnement
en remboursement pour fin janvier.

CEUX QUI SONT ARRIVÉS

A vanité, l'orgueil sont défauts fréquents
ici-bas. Et dans les défauts qui affectent
la pauvre humanité, défauts nom-
breux en regard de la rareté des qualités, la vanité
et l'orgueil sont parmi les plus difficiles à
éradicier. Ce sont défauts « de naissance » et
souvent aussi de mort.

Chose curieuse, les gens orgueilleux, vaniteux,
à moins qu'ils ne soient dans une situation so-
ciale qui leur permet toutes les fantaisies et leur
en facilite la réalisation, sont gens que ne préoc-
cupent pas certaines choses essentielles de la vie
et qui importent à la dignité intime des person-
nes que ne tourmente pas le démon de la vanité et
de l'orgueil.

Ah ! ceux-là sont des heureux et font des heu-
reux, qui savent se contenter sagement et le sou-
rire aux lèvres du sort qui leur est échu en par-
tage et qui trouvent dans l'accomplissement ré-
gulier de leur devoir, envers eux-mêmes, en-
vers leurs prochains, envers leurs supérieurs et,
s'ils sont croyants, envers Dieu.

Quant aux autres, laissons-les à leur folles am-
bitions, à leurs chimères. Ils ne sauront faire
leur bonheur et moins encore celui des autres.
Ils n'ont, inutiles, nuisibles même, à certains
égards. Hélas, les malheureux, ils ont oublié la
morale de la fable de la « Grenouille et du Bœuf ».

Que de dignité, que de grandeur, que de no-
blesse dans certaines vies, cachées pour le monde,
mais rayonnantes des clartés de la bonté agissan-
te, sous le voile protecteur de la modestie. Peu de
bruit, beaucoup d'effet.

Au contraire, que de petites gens, que de com-
promissions dans ces existences que talonne une
ambition démesurée et qui n'est pas la bonne,
celle qu'il est permis à tout homme d'avoir, celle
qui satisfait en toutes choses sa conscience et
qui aussi de tirer, pour le bien de la communau-
té, tout le parti qu'on peut tirer des dons, des fa-
cultés, des aptitudes que nous a donnés la na-
ture.

Alors que plusieurs, arrivés au terme de leur
vie, rêvent d'obsèques imposantes, fastes dont ils
ne jouiront pas, du reste, d'autres — et ce sont
les sages — expriment à l'heure suprême leur in-
fini désir que l'on supprime toutes les formalités
d'usage. Ils font le dernier voyage sans tam-
bour ni trompettes et sans tous ces compli-
cations qui, très souvent, obsèdent plus qu'ils ne
consolent la famille affligée. Pas d'honneur, pas
de suite.

Le lendemain de l'enterrement, un avis dans
les journaux, avise les parents éloignés, les amis
et connaissances que tout est accompli.

Requiescat in pace !

X.

Fâcheuse lacune. — Vous avez l'air triste, Mon-
sieur Calino ?

— Il y a de quoi ! Figurez-vous que je viens d'en-
terrer mon meilleur ami, et que je ne suis pas fichu de
me rappeler son nom !



ONNA VEINDZANCE

QUAND bin lo bon villio catsimo d'Oster-
va dit que la veindzance est defeindia ai
chrétiens dé mémo qu'ài Jui, on tràvè
tot parà dâi dzeins qu'ont portant étâ reçus,
qu'on derà que n'ont jamé recordâ clia déman-
da, et que font dinsé état de n'êtré ni chrétiens, ni
pi Jui.

Gabiottet dévessâi menâ on moulo pè Lozena.
Cé moulo qu'êtâi eintetsi que dévant, découtè lo
catse-borré, étâi ézi à tserdzi ; assebin Gabiottet
ne sè pressa-tè pas ; et coumeint l'ètiont prâo
accouâiti po menâ lo fémé, sè peinsâ que l'êtâi
prâo vito dè préparâ lo tsai lo matin, dévant dè
parti.

Dévaï lo né, lo dzo dévant, quant l'est que l'a-
bréva lè tsévaux, ne sè pas se lè menâ à borné
pè la crinière, à bien se lo lincoi lâi tseuâ dâi
mans à 'na dzevatâie que fe lo Bron, mâ tantiâ
que cé tsévaï eut la bianna dè cabriolâ, et on
iadzo que sè cheinte libro, lo vouaïque lavi ein
léveint la coumeincoura derrâi, et ein faseint dâi
débordoniâs pi què lo lulu dè Pompapliè à la
fêta civiqua dè La Sarraz. Ma fâi faille traci, et
n'est qu'après avâi corratâ 'na demi-hâora, qu'on
lo put racrotsi ; assebin Gabiottet étâi reindu et
la gardâvè balla à se n'héga.

Lo leindéman matin, faille don préparâ lo tsai,
et tandi que lo vôleit coumeincivè dza à traîré lè
clliavettès po eingraissî lè z'assi, Gabiottet lâi fâ:
Arrêta-tè vâi on moment ! faut que clia pesta
dè Bron mè payâi se n'escampetta dè hier-a-né ;
te n'eingraissèrè que lè ruès dâo coté dè la Grise,
et on s'èin fot que lè z'abots veréyont grâ dâo
coté dâo Bron, tant pis por li, sarâ bin son dan.
Lo vôleit n'eingraissâ don què dâo coté dè la ca-
valla, et quand lo tsai fut tserdzi et lè tsévaux ap-
plyi, Gabiottet preind se n'écoudjâ, éclliattè
onna pétâie ein faseint hui ! et tot conteint dè
peinsâ que cein verivè châ po la Grise et grâ po lo
Bron, ye fe à stusse : Ora, tè ! te l'as stu iadzo
te n'affèrè, villie rosse ! hardi, trace pi coumeint
hiaï se te pào ; et po lo puni bin mé, s'agueliâ
onco su lo tsai, mâ tot d'on coté, po fèrè pèsâ la
tserdze dè cé tsancro dè tsévaï.

Un bouillon allongé. — Le curé d'une de nos com-
munes du canton était connu et renommé pour son
libéralisme et les excellents diners qui se faisaient
à la cure.

Un paysan rusé, eut l'idée d'apporter au curé une
vieille poule invendable. Le brave curé le remercia
et l'invita à dîner de façon telle que la semaine sui-
vante le paysan revint s'informer auprès du curé
comment il avait trouvé la poule qu'il lui avait ap-
portée.

— Excellente, mon brave homme, et puisque vous
arrivez à ce point, nous allons nous mettre à table.
Trois jours après, un autre campagnard se pré-
sente au curé en lui disant :

— Je suis le voisin de celui qui vous a donné la
poule.

— Enchanté de vous voir, mon ami, répond le cu-
ré, et vous ne me refuserez pas de partager mon
dîner.

Le surlendemain, un troisième larron frappe à la
cure et se présente en disant :

— Monsieur le curé, je suis le voisin de celui qui
vous donna la poule l'autre jour.

— Je suis bien aise de vous voir ; acceptez donc
quelque chose avec moi, vous me ferez plaisir.

L'autre ne se fit pas prier ; on se mit à table et
le curé lui fit servir un grand bol de soupe à l'eau
chaude.

Tête du quidam.

— Mon brave homme, lui dit le curé, ne vous éton-
nez pas si mon bouillon est un peu fade, c'est le
bouillon du bouillon de la poule que le voisin de vo-
tre voisin m'apporta l'autre jour.

IL Y A CENT ANS

BATEAU à vapeur le Léman Vaudois. —
Service régulier du mois de janvier.
Pendant le mois de janvier et jusqu'à
nouvel avis, les courses du Léman Vaudois se-
ront réduites à deux par semaine d'Ouchy à Ge-
nève et retour.

Les jours de départ sont fixés comme suit :
d'Ouchy pour Genève, le dimanche et le mercredi
à 10 heures du matin ; de Genève pour Ouchy, le
mardi et le vendredi, à la même heure.

La baisse des eaux ne permettant plus l'entrée
du Léman dans le port de Genève, l'ancre sera
jetée à Sécheron, devant la propriété de MM.
les frères Dejean, qui ont bien voulu faciliter de
tout leur pouvoir les arrangements à prendre
pour l'embarquement et le débarquement des pas-
sagers, pour le transport de leurs effets et pour
celui de leurs personnes quand ils ne voudront
pas faire à pied le trajet de Sécheron à la ville, et
de la ville à Sécheron.

Les effets des passagers, débarquant à Séche-
ron, seront placés dans un char parfaitement
couvert et transportés de suite à Genève, au bu-
reau du Léman, chez MM. Chapponnière et Nes-
sel. Ceux des passagers qui embarquent à Séche-
ron y seront transportés de même depuis Genève,
s'ils sont remis au bureau du Léman, avant 9
heures du matin.

Ces transports seront faits au frais de l'admini-
stration.

Les passagers, débarquant à Sécheron, seront
conduits à Genève, s'ils le désirent, dans de
bonnes voitures qui leur seront fournies par MM.
Dejean pour le prix de 4 batz par personne.
Ceux qui voudront embarquer à Sécheron et qui
désireront y être conduits depuis la ville en voi-
ture, en trouveront des prêtes au même prix de
4 batz par personne, devant le bureau de MM.
Chapponnière et Nessel, où ils voudront bien se
rendre à 9 1/2 heures précises du matin.

Les salons du bateau sont bien chauffés, ainsi
que ceux de la maison neuve sur le grand quai à
Ouchy, où les passagers qui attendent le départ
du bateau sont invités à se rendre ; ils seront
aussi reçus à Sécheron dans des salons chauffés.

Les bureaux de renseignements sont à Lau-
sanne chez MM. Francillon et Comp. et à Genève
chez MM. Chapponnière et Nessel.

Souliers imperméables. — Depuis très long-
temps on a cherché à rendre les souliers imper-
méables, afin de se garantir de l'humidité des